

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

DULIEU CHARLES VINCENT (1679-1738)

par Denis Reynaud

Charles Vincent Dulieu (ou du Lieu), seigneur de Genouilly, est né en 1679 (selon Duplain) ou en 1680 (selon Bréghot), fils de Jean Baptiste Dulieu, devenu seigneur de Charnay par son mariage le 18 février 1659 avec Anne de Bourg (seigneurie qu'il vend le 22 septembre 1682), prévôt des marchands de Lyon de 1691 à 1694, petit-fils de Jean-Baptiste Dulieu (Saint-Paul 1600-1670), écuyer, seigneur de Charnay, intendant des postes en la généralité de Lyonnais, Dauphiné et Bas-Languedoc, pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du roi le 2 novembre 1659, échevin de Lyon), et de Barthélemie Bastier. Il est ainsi le cousin germain de Jean Baptiste de Moulceau*, dont la mère est une Dulieu. Charles Vincent épouse Marie Virginie du Faure le 21 décembre 1711. Il est chevalier d'honneur de la Cour des monnaies et présidial de Lyon (Quittance de paiement du prix de l'office de chevalier d'honneur en la Cour des monnaies de Lyon par Jean Pierre Marie de Ruolz [père de Charles Joseph de Ruolz*], conseiller à la Cour des monnaies de Lyon au profit de Charles Vincent Dulieu, chevalier, seigneur de Genouilly, acquéreur dudit office. Acte reçu par Guyot, notaire, Lyon, 9 avril 1720). Il habite place Louis-le-Grand. Il meurt sans postérité à Lyon le 12 octobre 1738, laissant son héritage à son neveu Jean-Baptiste Marie du Lieu, seigneur de Chenevoux.

ACADÉMIE

Il est élu le 16 janvier 1725 à l'Académie des sciences et belles-lettres : « *Mgr a représenté que le nombre des 25 académiciens n'étant pas rempli, Mr. Dulieu, chevalier d'honneur, lui paraissait fort propre à remplir la 25^e place si la compagnie trouvait à propos de le recevoir* » (Ac.Ms265 f°96). « *Son goût et sa facilité à bien parler lui avaient donné une place à l'Académie* », écrit Pernetti. On ne s'étonnera donc pas que Dulieu n'ait pas laissé d'œuvre imprimée, ni de manuscrit. Il est exceptionnellement présent le 8 janvier 1737. Le 25 février 1739, Dugas écrit « *Il y eut hier assemblée publique pour la réception de M. l'abbé de la Croix, obéancier de Saint-Just. Il lut un remerciement fort poli et fort bien tourné où il loua beaucoup feu M. du Lieu, son prédécesseur, sur la vivacité et la pénétration de son esprit, les agréments de sa conversation, sa droiture et sa probité, la connaissance parfaite qu'il avait des règles du théâtre. M. Aulas, directeur, répondit fort bien et toucha les mêmes sujets* ».

BIBLIOGRAPHIE

Bréghot. – Pernetti. – Dugas-Saint Fonds. – Louis Duplain, *Notice historique sur Saint-Julien (Rhône) et sur Claude Bernard*, Lyon, imp. Audin, 1923, p. 70.